

## TAROT

Salle du Val de Maine

le mercredi de 14h à 17h30

Contact AFR : Jean-Claude Mahé 06 32 98 99 94

### L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28€(( (ou de 36 € si je n'habite pas Bouchemaine)  
*Entourer le montant du chèque établi.*

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ? .....

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle .....

n° de la carte 2025 .....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M Mme			

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi de SMS).....

N° téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable).....

Adresse e-mail (écrire très lisiblement en insistant sur les points et les tirets)

**Important** : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire des courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale ou lors de publication d'articles dans le journal municipal ou pour illustrer la plaquette annuelle. En aucun cas, ces images ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui

non

fait à Bouchemaine, le .....

Signature

### INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à remettre au responsable de l'activité, le plus rapidement possible

#### **Un dossier complet devra comporter**

- 1°) le bulletin d'adhésion avec un chèque de
  - 28 € adhésion pour les Bouchemainois
  - 36 € si vous n'habitez pas Bouchemaine
- 2°) la fiche d'inscription au tarot (*complètement remplie*)

*PS/ ces 2 fiches ne s'adressant pas aux mêmes services, veuillez bien reporter tous les renseignements demandés*